

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_063

Séance du jeudi 06 septembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 31/08/2018

Présents : 19

L'an deux mille dix-huit et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 20

Pour : 20

Contre : 0

Secrétaire de

séance:Stephan MAURIN

Présents : Jean-Pierre ALLIER, François BEGON, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Représentés: Gilbert ROURE par Jean-Pierre ALLIER

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT

Absents: Catherine BLACLARD, Marie LION, Dominique MOLINES

Objet: Achat d'un terrain à fraissinet de lozère - DE_2018_063

Monsieur le Maire délégué de Fraissinet de Lozère présente au conciel municipal le projet d'achat d'une parcelle de terrain située à l'entrée de la Croix de Runes à Fraissinet. Cette parcelle pourrait être viabilisée et proposé pour une installation au village.

Cette parcelle cadastrée section E n°87, d'une superficie de 800 m² appartient à :
Madame Laure GERVAIS, monsieur Yves GERVAIS, madame Nadine GERVAIX et madame Odette ALBARIC.

Monsieur le maire propose de leur présenter une offre à 10 € le m², les frais de transaction étant à la charge de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE d'autoriser l'achat de la parcelle E87 située sur la commune historique de Fraissinet de Lozère pour un montant de 10 € le m², soit 8 000 € .
MANDATE monsieur Jean-Pierre ALLIER pour prendre contact avec les propriétaires et réaliser toutes les démarches nécessaires à cet achat, y compris la signature des actes notariés.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard




RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/09/2018 048-200057594-20180906-DE_2018_063-DE